



Novembre 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 *Documentation* > Le recueil des projets de R&D (FUI) des pôles, premières retombées technologiques et économique
- 🔗 *Plates-formes d'innovation (FUI)* : L'État sélectionne 10 nouveaux projets de plates-formes

🔗 ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- 🔗 *Appel à projet communautaire* > Le 2^e appel à projets Chist Era en faveur des sciences et technologies de l'information est lancé
- 🔗 *Publication* > Le bulletin de veilles des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de novembre 2011

🔗 INTERNATIONAL

- 🔗 *Programme Eurêka* > Eurogia + : un programme utile aux pôles, pour financer leurs projets de R&D dans le domaine de l'énergie, avec des partenaires membres d'Eurêka

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 *Bioressources matériaux* > Above : un nouveau procédé d'assemblage de bois vert

VIE DES PÔLES

- 🔗 *Articulation pôles-SATT* > Alsace BioValley et la SATT Conectus Alsace : une coopération renforcée
- 🔗 *Ressources humaines* > Cap Digital encourage GE'emploi Paris : la mutualisation d'emplois au bénéfice des start-up
- 🔗 *Design* > Le pôle de compétitivité Vegepolys développe l'innovation liée au design dans le domaine du végétal
- 🔗 *Usine à projets* > La 5^e édition des Journées Collaboratives de Lyonbiopôle, pour favoriser l'émergence de partenariats publics-privés de R&D
- 🔗 *Partenariat inter-pôles à l'international* > Les pôles de compétitivité français de la santé, à la recherche de partenariats technologiques à Chicago et Boston

Le recueil des projets de R&D (FUI) des pôles. Premières retombées technologiques et économiques.

À quoi servent les projets de R&D des pôles ? Quelles sont les premières retombées technologiques et économiques de ces projets ?



Les premiers projets collaboratifs de R&D des pôles aidés dans le cadre du fonds unique interministériel arrivent à échéance. Si leur conventionnement est terminé, leur maturité est encore inégale. Certains ont déjà permis la commercialisation de produits ou services, d'autres en sont encore éloignés. La plupart des projets ont permis de déposer des brevets. Ils ont également créé ou sauvegardé des emplois. Enfin, des start-up et des PME ont également vu le jour. Dès à présent, il a paru utile de présenter les premiers résultats technologiques et économiques d'une quarantaine de projets. Ce recueil sera périodiquement mis à jour.

 En savoir plus

 [Le recueil des projets de R&D \(FUI\) des pôles. Édition novembre 2011.](#)

L'État sélectionne 10 nouveaux projets de plates-formes d'innovation

L'État annonce la sélection de 10 plates-formes d'innovation au titre du deuxième appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Les aides attribuées s'élèveront à près de 21 millions d'euros. Les 10 nouvelles plates-formes d'innovation ont été sélectionnées pour leur caractère innovant et leur potentiel économique. Après conventionnement avec l'État, elles bénéficieront d'une subvention portant sur les dépenses d'investissement en équipements et matériels et sur certaines dépenses liées à l'exploitation de la plate-forme. Les collectivités territoriales et l'Union européenne, par l'intermédiaire des fonds européens, apporteront également leur soutien financier à la plupart de ces initiatives. La Caisse des Dépôts soutient par ailleurs plusieurs de ces projets structurants sur le volet immobilier. Elle investit également au capital des sociétés d'exploitation de plusieurs plates-formes.

Depuis le début de la procédure en 2009, **23 projets de plates-formes** ont été sélectionnés dans le cadre des deux appels à projets. 17 projets de plates-formes ont été financés et 6 autres projets devraient l'être avant la fin de l'année 2011. L'aide totale attribuée à ces projets de plates-formes d'innovation sélectionnés s'élèvera à 47 millions d'euros.

 En savoir plus

 [Les résultats relatifs à la sélection du 2^e appel à projets](#)

 [La liste des 10 projets sélectionnés](#)

Le 2^e appel à projets Chist-ERA en faveur des sciences et technologies de l'information est lancé

L'era-net Chist-ERA (Recherche Européenne Coordonnée sur les Défis à Long-terme dans les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) lance son second appel à projets transnational.

Sous la coordination de l'Agence nationale de la recherche (ANR), un nouvel appel à projets est actuellement ouvert sur L'Era-net Chist-Era. Il réunit 13 pays européens : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie. L'appel est ouvert jusqu'au 17 janvier.

Les Era-Net, des opportunités de financements pour des projets de R&D transnationaux

Les ERA-Nets (ERA pour *European Research Area* et Nets pour réseaux) sont des dispositifs lancés par la Commission européenne pour soutenir la coopération et la coordination des programmes de recherche nationaux ou régionaux.

L'objectif est de constituer des réseaux d'acteurs européens finançant au niveau national ou régional des programmes et projets de R&D. Pour cela, la Commission européenne sélectionne, par appel à projets, des réseaux dont elle financera le fonctionnement (prise en charge des dépenses administratives, des déplacements). Créé autour des thématiques communes des agences qui le constituent, un ERA-NET à vocation à développer des programmations communes de la recherche entre les agences et à aboutir au lancement d'appel conjoint. Les projets sont sélectionnés au niveau européen et chaque partenaire des projets retenus est ensuite financé par son agence nationale ou régionale, sur le modèle Eurêka. Plusieurs agences de financement françaises sont présentes dans des Era-Nets. En voici quelques exemples :

- **L'ERA- NET MNT**, dans lequel le partenaire financeur français est OSEO finance des projets collaboratifs au niveau européen dans tous les domaines des nano-micro-technologies ;
- **L'ERA-NET CrossTexNet** finance des projets sur les matériaux textiles innovants. En France les financeurs sont OSEO, la Région Alsace et la région Nord-Pas de Calais. Ces régions cofinancent, avec les directions régionales OSEO associées, les partenaires de leur région selon les modalités de leur Fonds Régional d'Innovation.
- **L'ERA-NET E-Rare-2** associe l'ANR et lance des appels à projets transnational sur les maladies rares. Ces appels associent neuf pays européens : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, et la Turquie.

Ces appels constituent des opportunités de financements pour des projets de R&D transnationaux. Ils peuvent constituer pour les PME une première marche vers les projets collaboratifs européens.

 En savoir plus

➤ www.chistera.eu http://ec.europa.eu/research/fp7/index_en.cfm?pg=eranet-projects

Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de novembre 2011

En actualité ce mois-ci :

- *La Commission autorise le régime d'aide français concernant les réseaux de très haut débit. Ce régime est par ailleurs jugé conforme aux objectifs de la stratégie numérique de la Commission, qui consistent à mettre rapidement le très haut débit à la disposition de tous les citoyens européens.*
- *La Commission autorise une aide belge à la recherche et au développement pour le développement de volets sustentateurs destinés au futur avion de passagers Airbus A 350 XW. Le projet de recherche en cause contribuera notamment à réduire l'empreinte carbone de l'avion.*
- *La Commission a par ailleurs adopté plusieurs décisions pour le sauvetage de banques au Portugal et au Danemark. Ces décisions participent à la préservation de la stabilité des systèmes financiers.*

En savoir plus

 [La veille du mois de novembre 2011](#)

 [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

Eurogia + : un programme utile aux pôles, pour financer leurs projets de R&D dans le domaine de l'énergie, avec des partenaires membres d'Eurêka

Eurogia+ est un programme dédié à l'« énergie » dédié à l'ensemble des technologies pouvant réduire les émissions de carbone. Il concerne aussi bien l'utilisation de l'hydrogène que les énergies renouvelables (éolien, biomasse, géothermie, solaire, hydraulique, etc.) ou l'efficacité énergétique. 17 états (Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Monaco, Pologne, Slovénie, Espagne, Turquie, Norvège) participent au soutien financier des acteurs des projets.

Il s'inscrit dans le cadre du [grand programme stratégique pluriannuel Eurêka](#) de portée thématique beaucoup plus large. Le programme Eurogia+ est un outil complémentaire pour aider les entreprises à innover. Il permet en effet à une entreprise française de participer à un projet collaboratif de R&D avec des partenaires européens. A la différence d'un programme européen de type PCRDT, ce n'est pas la Commission européenne qui finance les projets mais chaque pays pour les entreprises et laboratoires qui le concernent. En outre, le programme Eurogia+ diffère du FUI par sa thématique axée spécifiquement sur l'énergie et par la nécessité d'un consortium international.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour être éligible, un projet de R&D doit faire participer au moins deux industriels de différents pays membres d'Eurêka. La présence d'un laboratoire de recherche ou d'une université n'est pas formellement requise, tout en restant encouragée. Le caractère innovant et l'accessibilité du marché sont des critères essentiels pour la labellisation du projet par le comité technique d'Eurogia+.

Quel est le taux de subvention des projets ?

Côté français, en règle générale, le taux moyen de la subvention est de 30% pour les PME et de 25% pour les grandes entreprises, 40% des coûts complets ou 100% des coûts marginaux pour les organismes de recherche. Toutefois, les projets présentés par des PME membres des pôles de compétitivité et labellisés par eux, bénéficient alors d'un taux d'aide de 45% au lieu du taux classique de 30%. La labellisation du projet par le pôle de compétitivité n'est pas un pré-requis à sa soumission au programme Eurogia+. Elle est néanmoins requise lors du dépôt officiel de la demande de financement auprès de la DGCIS.

Quel est le processus de sélection ?

Le processus de sélection est basé sur deux étapes :

- Une première étape décrit succinctement le contenu du projet, son aspect innovant et ses perspectives de marché, son consortium, son budget prévisionnel, et qui doit être présenté devant le comité technique ;
- Une deuxième étape constitue le descriptif complet du projet soumis à la labellisation du cluster. Il faut compter un délai de 6 mois entre le dépôt officiel lors de la première étape et la labellisation du projet.

Quel est le calendrier ?

Les consortiums peuvent soumettre leurs projets au fil de l'eau. Le comité technique se réunit 4 fois par an pour l'évaluation des projets.

Comment déposer une demande ?


Tous les documents nécessaires au dépôt d'un dossier sont disponibles sur le site Internet www.eurogia.com. Les conditions de financement des projets pouvant varier d'un pays à l'autre, les autorités publiques sont souvent associées à la présentation des projets pour évaluer l'éligibilité d'un soutien financier.

Côté français, le financement des partenaires des projets labellisés Eurogia+ est assuré par la DGCIS sur le budget du Fonds de compétitivité des entreprises (FCE). A ce titre, une aide ne peut être apportée au projet que s'il apporte des retombées en matière de création d'activité et d'emplois sur le territoire (augmentation de chiffre d'affaires, création d'emplois, renforcement de sites industriels).

 En savoir plus

 www.eurogia.com

 Contact

 Contact DGCIS : [Johann Faure](#), chargé de mission Nouvelles Technologies de l'Énergie

REPÈRES

122

C'est le nombre de projets de R&D collaboratifs labellisés par **les pôles de compétitivité du domaine de la santé**. D'un montant global d'investissement de 450 millions d'euros, ces projets ont bénéficié de subventions dans le cadre des appels à projets du fonds unique interministériel (FUI) depuis le début de la procédure. (Source DGCIS : septembre 2011).

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ BIORESSOURCES MATÉRIAUX

Above : un nouveau procédé d'assemblage de bois vert

Une nouvelle technique d'assemblage du bois vert issu du pin maritime. Elle permet de renforcer la résistance mécanique du pin et d'égaliser les performances mécaniques du bois massif. L'objectif est d'obtenir des pièces de grandes longueurs telles que les poutres pour le secteur de la construction.



Le projet Above a été labellisé par le pôle de compétitivité Xylofutur. Il a bénéficié d'une subvention dans le cadre du 5e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).






Les constructions en bois nécessitent des pièces de grandes longueurs

La construction en bois est en plein essor. Elle demande toutefois des pièces de bois de grandes longueurs que le manque de rectitude des troncs d'arbres rendent parfois difficiles à produire. Une solution à cela est l'aboutage, c'est-à-dire l'assemblage de morceaux de bois par collage bout à bout. Le pin maritime, emblématique de la forêt des Landes, est bien connu des fabricants de lambris, parquets ou de palettes, mais il est ignoré pour les structures en bois de grande portée.

Le nouveau procédé d'aboutage du bois vert appliqué au pin maritime

L'objectif d'Above® (Aboutage bois vert) était de mettre sur le marché des produits bois homogènes et de grande longueur, en garantissant leurs performances. Il s'agissait aussi de renforcer la 1^{ère} transformation du pin maritime, en l'orientant vers le marché de la construction. Ce marché, devenu très compétitif, requiert des obligations à respecter (classement mécanique des bois, stabilité dimensionnelle, longueur, marquage CE), tout en restant compétitif. Le projet visait à assembler des morceaux de bois vert par un procédé innovant. Comparativement à la méthode d'assemblage classique de morceaux de bois sec, le procédé Above® présentait de nombreux avantages : gains en énergie, économie de matières premières du fait d'un aboutage avant séchage. Le projet visait à utiliser de nouvelles colles.

Les partenaires du projet

-  Le porteur du projet est la société Beynel-Manustock (PME)
-  Les PME : FP Bois, Lamecol, FCBA, Collano, scierie Lesbats, Ets Labrousse, Ets Bedout,
-  L'Institut technologique du bois,
-  L'Unité des Sciences du bois et des biopolymères (US2B),
-  Le regroupement de laboratoires de l'université de Bordeaux

Les premières retombées du projet

- **Produits, prototypes, démonstrateur, services issus R&D** : l'élaboration de démonstrateurs permettant le collage du bois vert, avec utilisation de procédures « qualité », a permis de lever divers points de blocage liés à cette utilisation, tant au niveau professionnel que du grand public. Le collage du bois vert, dont les performances mécaniques ont été démontrées, est intéressant économiquement car il permet d'utiliser des bois de qualité secondaires. Le projet a permis d'acquiescer l'homologation d'une machine de classement « pin maritime vert » et de réduire d'environ 20% les volumes de bois à sécher, dans le cas du pin maritime. Diverses réalisations ont utilisé ce nouveau procédé : la passerelle Kawamata lors des animations « Evento » de Bordeaux en 2009, le projet de maison Napevomo présenté au Solar Decathlon Europe de Madrid en 2010 ou le bardage innovant, prix Vivons bois 2010.
- **Création d'emplois** : 34 emplois créés ou sauvegardés
- **Perspectives** : la finalisation des procédures et des homologations reste à poursuivre de manière à obtenir le marquage CE des bois « aboutés » verts selon ce procédé (dossier européen en cours d'instruction avec le CSTB). Ces bois verts peuvent dès maintenant être déclinés en bardages (classe D-s2, d0 au test SBI du FCBA). Trois étapes doivent être maintenant étudiées pour pérenniser et valoriser les efforts : réaliser des bois lamellés collés bois vert pour commercialiser des bois massif reconstitués à partir de pin maritime de qualité secondaire pour la construction, transposer le concept Above® d'une part aux feuillus pour augmenter leur part de marché dans la construction et d'autre part au déroulage du bois.

VIE DES PÔLES

▪ ARTICULATION PÔLES-SATT

Alsace BioValley et la SATT Conectus Alsace : une coopération renforcée

Interview de Caroline Dreyer-Rigot, Secrétaire générale de Conectus Alsace® et de Nicolas Carboni, Directeur général du pôle de compétitivité Alsace BioValley.

La SATT Conectus Alsace a été l'un des 5 lauréats de l'appel à projets lancé par l'Agence nationale de la recherche. Quel a été le rôle du pôle Alsace BioValley dans la construction du dossier ?



Caroline Dreyer-Rigot (CD) : Conectus Alsace® (seul réseau qui fédère tous les acteurs de la recherche publique en Alsace) et Alsace BioValley bénéficient d'un long historique de partenariat, qui remonte à la création du pôle. Nous définissons une stratégie conjointe, nous mutualisons des ressources humaines et développons des actions ou des outils communs ; c'est donc tout naturellement que nous avons impliqué notre partenaire lorsque nous avons commencé à travailler sur le projet de SATT. Il s'agissait, dans la conception même du projet, d'assurer la meilleure articulation possible avec les autres acteurs du territoire, en particulier avec Alsace BioValley : la santé représente en effet plus de 60 % de notre activité de valorisation.

Caroline Dreyer-Rigot



Nicolas Carboni (NC) : Les finalités de la SATT et du pôle sont en réalité assez proches : développer la recherche partenariale et le transfert de technologie au bénéfice de la compétitivité de nos entreprises. Le succès du projet de SATT Conectus est dès lors un enjeu essentiel pour le pôle. Il était de fait logique que nous tentions d'y contribuer. Nous avons ainsi participé à la conception du projet, et avons eu la chance de le défendre à l'oral, devant le jury, aux côtés des porteurs de projets.




Nicolas Carboni. Copyright JF Badias.

En quoi consiste cette future collaboration entre la SATT Conectus et Alsace BioValley ?

CD : Nous poussons plus loin la coopération pour assurer une meilleure lisibilité pour les entreprises, et un meilleur usage de nos ressources. Les actions de « business development » sont ainsi entreprises en commun, sous une « marque » Alsace BioValley, déjà bien établie dans le secteur de la santé. Nous partagerons également des ressources dans le domaine de la communication, ou encore de la veille. De par son ancrage dans l'entreprise et sa proximité avec les entrepreneurs, Alsace BioValley représente un atout très important pour la SATT Conectus.

NC : Bien sûr, nous poursuivons le montage conjoint pour les projets de R&D collaboratifs ou les plates-formes, et le pôle continuera à mettre à disposition de Conectus ses réseaux et ses partenaires à l'international. La mise en place de la SATT, ainsi que de quatre laboratoires d'excellence santé et un institut hospitalo-universitaire, couplée à la prochaine phase 3 de la politique des pôles, est pour nous l'opportunité de mettre à jour notre feuille de route scientifique, afin de définir, sur la base des contributions de chacun, **une** stratégie santé pour la Région Alsace, liée à un ensemble de domaines d'activités stratégiques que Conectus pourra intégrer dans ses décisions d'investissement en maturation.

En savoir plus

-  [Les SATT](#)
-  [Conectus Alsace®](#)
-  [Alsace BioValley](#)

▪ RESSOURCES HUMAINES

Cap Digital encourage GE'emploi Paris : la mutualisation d'emplois au bénéfice des start-up

Cap Digital est membre fondateur du groupement d'employeurs GE'emploi, solution adaptée aux besoins de l'entreprise. Les salariés sont employés par le groupement et partagés par plusieurs entreprises.



Cap Digital, pôle de compétitivité francilien des contenus et services numériques, s'engage aux côtés de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Paris et de l'Union des groupements d'employeurs de France (UGEF) dans la création d'un groupement multisectoriel

parisien d'employeurs. Ce nouveau groupement répond au nom de GE'emploi Paris. Il est soutenu par la DIRECCTE d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France, la Mairie de Paris ainsi que Agefos PME. Ce projet s'inscrit dans la démarche d'accompagnement au développement des ressources humaines que Cap Digital met en place depuis 2009 dans le cadre du plan filière régional.

Ce système de mutualisation des emplois au sein d'une structure dédiée, répond particulièrement bien aux besoins des TPE/PME. Pour ces start-up innovantes, un facteur important de compétitivité est la qualité du capital humain. Le groupement d'employeurs répond à la nécessité de recruter des personnes compétentes immédiatement opérationnelles, de les fidéliser et surtout de les employer pour le temps nécessaire.

Une entreprise ne paie que le temps utilisé et bénéficie d'une compétence pérenne. Par exemple : une entreprise qui n'aurait besoin d'un comptable que 2 jours par semaine.

Toutes les compétences peuvent *a priori* être mutualisées par le groupement d'employeurs, qu'il s'agisse des fonctions supports telles que la communication, la comptabilité, la qualité jusqu'à des compétences plus spécifiques aux métiers du numérique comme les fonctions de juriste en propriété intellectuelle, de « marketing » électronique ou encore de gestion de communautés.

Le salarié est employé par le groupement et mis à disposition de l'entreprise. Celle-ci ne paie que les heures utilisées et retrouve le même salarié tout au long de l'année. Le groupement permet de pérenniser le parcours des salariés en offrant des CDI à temps complet ou à temps partiel choisi. En outre, en mutualisant les coûts de la formation continue des salariés, le groupement permet de s'ajuster aux besoins des entreprises innovantes utilisatrices.

En savoir plus

 [Le site Internet de Cap Digital](#)

 [Contact](#)

 Cap Digital : emilie.murcy-guillaume@capdigital.com

▪ DESIGN

Le pôle de compétitivité mondial Vegepolys veut développer l'innovation liée au design dans le domaine du végétal

L'initiative Design et Végétal a pour vocation de permettre aux acteurs du végétal de se différencier sur leur marché, de créer de la valeur ajoutée en innovant sur un axe complémentaire à l'innovation scientifique : l'innovation liée au design.



Pôle mondial dans le secteur du végétal, [Vegepolys](#) a déjà labellisé plus de 120 projets innovants depuis 2005. En complément de ces innovations scientifiques ou technologiques, les 320 adhérents de Vegepolys ont fait part d'attentes spécifiques pour valoriser et mieux vendre leurs produits phares ou nouveaux : marketing, nouveaux usages, emballages, marchés innovants, etc. Cela concerne notamment pour cette action l'horticulture ornementale, les fruits et légumes, les semences, la viticulture, les plantes médicinales.

Copyright : Vegepolys (de gauche à droite : Eric Grelier, directeur Flora Nova, adhérent de Vegepolys, bénéficiant de cette action, Christophe Clergeau, 1^{er} vice-président de la région Pays de la Loire et Jacques-Antoine Cesbron, président de Vegepolys)

Adapter l'innovation aux nouvelles exigences du marché et des consommateurs

Les entreprises du pôle doivent faire face aux évolutions des attentes des consommateurs, ainsi qu'à une concurrence internationale très dynamique. Le pôle a proposé aux producteurs de réfléchir au développement de produits nouveaux et originaux afin de leur permettre de se différencier sur leur propre marché (prêt à offrir, conditionnements simplifiés, services adaptés, etc.) ou d'aller à la rencontre de nouveaux marchés (décoration, enfant, aménagement, etc.).

L'enjeu est de permettre aux entreprises impliquées de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, aux évolutions des modes de vie, et ainsi de prendre une position de premier plan dans leurs domaines en France, en Europe et à l'international.

Un programme design mêlant séances collectives et accompagnement individuel

Des séances collectives

Les adhérents sont invités à mettre en commun leurs idées lors de séances collectives : ateliers design « univers de l'enfant » ou « emballages et contenants ». Tel un cahier de tendances, une synthèse présentant l'ensemble de ces idées sera présenté lors d'une journée Végépolytaine prévue le 15 décembre.

Un accompagnement individuel

Sélectionnées à l'issue d'un appel à projets, 8 entreprises bénéficient d'un accompagnement stratégique grâce à l'appui de nombreux intervenants : consultants en stratégie design pour la formalisation du projet de l'entreprise et son positionnement ; Ecole de design Nantes Atlantique, Ecole de management Audencia de Nantes et Institut national de la propriété industrielle pour la formation à la gestion d'un projet design ; aide à la sélection d'un designer pour la conception de l'étude design.

En savoir plus

 [Le site Internet de Vegepolys](#)

Contact

 Contact Végépolys : morgane.yvergniaux@vegepolys.eu

▪ USINE À PROJETS

La 5^e édition des Journées collaboratives de Lyonbiopôle, pour favoriser l'émergence de partenariats publics-privés de R&D

Lyonbiopôle confirme son rôle de fédérateur, d'accélérateur d'innovation et de moteur de croissance en réunissant tous ses membres (grands groupes, PME, académiques et hospitaliers).



L'événement annuel « les Journées collaboratives » de [Lyonbiopôle](#) est le rendez-vous des membres et des partenaires du pôle engagés dans la lutte contre les maladies infectieuses et les cancers. Cette année, ce rendez-vous avait lieu le 7 octobre à Lyon.

Les objectifs de cette journée sont de faire connaître l'ensemble des projets R&D collaboratifs et programmes structurants du pôle et les dispositifs de financement. Ils sont aussi l'occasion d'échanger et de faire émerger de nouveaux partenariats autour de tables rondes scientifiques organisées en parallèles.







La journée a été ponctuée de plusieurs sessions de présentations et de tables rondes.

Le lancement de nouveaux projets collaboratifs

La première matinée était consacrée à 15 tables rondes scientifiques et technologiques. Parmi celles-ci, 3 ont restitué en séance plénière, les enjeux et actions prioritaires à mener, identifiés lors de ces réunions. À cette occasion, elles ont présenté leurs propositions d'actions collectives. En effet, de nouveaux projets collaboratifs de R&D seront ainsi lancés ainsi que des projets structurants.

Le bilan des actions collaboratives de R&D

L'après-midi, Lyonbiopôle tenait une séance plénière pour dresser le bilan du pôle et donner ses perspectives. Au total, 94 projets collaboratifs de R&D ont été labellisés par le pôle (30 au titre du FUI, 56 de l'Agence nationale de la Recherche, 3 de l'Union européenne, 4 d'Oseo et des collectivités territoriales, 1 d'ISI). Le pôle a également indiqué que les premiers projets collaboratifs de R&D aidés dans le cadre du FUI arrivaient à terme. Ils présentent déjà quelques retombées technologiques et économiques. Il s'agit des projets :

-  **Biotherapic** (administration à 39 patients d'un premier candidat vaccin thérapeutique contre l'hépatite C qui a démontré son innocuité et son immunogénicité)
-  **Microvax** (démonstration de l'efficacité d'un nouveau système d'injection innovant aboutissant à la mise sur le marché d'un vaccin intradermique contre la grippe dès 2010)
-  **Pravic** (développement de bio-médicaments pour le traitement de lymphopathies malignes et de nouvelles approches technologiques, 3 brevets ont été déposés)
-  **Carbinfec** (création d'une banque de sucres complexes commercialisée)
-  **Gap** (deux vaccins vétérinaires contre la grippe en cours de développement, l'amélioration d'un test de diagnostic de H5N1 et l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques)
-  **FivVax** (sélection de 2 candidats vaccin contre le virus de l'immunodéficience féline et la compréhension des mécanismes d'infection).

Une présentation de l'état d'avancement du projet d'Institut de recherche technologique (IRT), LyonBioTech, récemment retenu dans le cadre du programme des investissements d'avenir, était également proposée. Les premiers programmes de recherche et de technologies en cours de montage ont également été présentés.

Au total, 270 personnes ont participé à cette journée dont 21% étaient issus de grands groupes, 38% de PME, 32% d'académiques et 9% de partenaires.

En savoir plus

 [Le site Internet de Lyonbiopôle](#)

 [Lien Facebook](#)

 [Lien Twitter](#)

▪ PARTENARIAT INTERNATIONAL

Les pôles de compétitivité français de la santé, à la recherche de partenariats technologiques à Chicago et Boston

Du 17 au 21 septembre 2011, les pôles de compétitivité français de la filière biotechnologie/santé ont participé à une mission collective « Maladies infectieuses et Immunologie » aux États-Unis.



Cette mission est le fruit d'un partenariat coordonné par le pôle [Lyonbiopôle](#) avec les pôles [Alsace BioValley](#), [Atlanpole Biotherapie](#), [Eurobiomed](#) et [Medicen](#). 20 entreprises membres des pôles participaient à cette mission. Cette action a été soutenue financièrement par la DGCRS et organisée par les équipes d'Ubifrance.

Deux évènements majeurs de renommée internationale ont permis à tous ces acteurs de participer à la conférence scientifique mondiale pour les maladies infectieuses (ICAAC) à Chicago et à des rendez vous d'affaires avec des partenaires américains à Boston.

La 51^e édition de l'ICAAC à Chicago



Cette conférence scientifique internationalement reconnue dans le domaine de la recherche sur les agents microbiens, les maladies infectieuses et la microbiologie, a permis aux participants d'avoir un état de l'art de la recherche dans le domaine de l'infectiologie et d'initier de nouveaux contacts avec des académiques et des industriels.


La séance d'ouverture de la 51^e édition a mis en exergue des problématiques émergentes autour de l'infectiologie : les résistances des bactéries à Gram négatif, les nouvelles avancées dans le développement de vaccin, la génétique humaine et le risque de maladies infectieuses

Le French Biotech Tour à Boston

Le point d'orgue de cette mission a été l'accueil de la délégation au laboratoire NEIDL de l'Université de Boston avec la visite du laboratoire P4 de sécurité biologique, renommé dans le monde entier et spécialisé en infectiologie et en bioterrorisme. Cette visite fut suivie d'échanges avec les directeurs de recherche sur différentes thématiques (biologie systémique, résistance aux antibiotiques, génétique computationnelle, médecine régénérative, etc.). Puis, l'unité de production de vaccins d'Acambis de Sanofi Pasteur a ouvert ses portes aux 20 entreprises françaises. Après une présentation détaillée de l'activité d'Acambis, la délégation a visité l'unité de production de vaccins. Elle a également découvert son équipement en bio-informatique, notamment la modélisation 3D de molécules.

Comme toutes les actions prévues dans le cadre de la convention DGCIS/Ubifrance 2009/2011, cette action avait notamment pour objectif de faire émerger et développer des partenariats technologiques et industriels entre PME et établissements de taille intermédiaire (ETI) des pôles. Dans le cadre de ces actions collectives, deux nouvelles missions ont été programmées :

-  une mission exploratoire en Scandinavie (Danemark-Suède-Finlande) en octobre, coordonnée par le pôle Medicen
-  une mission NeuroSciences aux États-Unis en novembre, coordonnée par le pôle AlsaceBioValley

 En savoir plus

 [Le site internet de Lyonbiopôle](#)

 Contact

 [Contact DGCIS : marie-claude.simoni@finances.gouv.fr](mailto:marie-claude.simoni@finances.gouv.fr)

Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

- Directeur de la publication : Patrick Crézé
- Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
- Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Sofiène Lourimi, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez et tous les pôles de compétitivité associés
- Conception et réalisation : [Stratis](#)
- Photos : [Stratis](#), Pôles de Compétitivité Xylofutur, Conectus-Alsace, Alsace BioValley, Végépolys, Lyonbiopôle.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services